

Brochure
tarifaire

1^{er} Mai
2012
(Tarifs TTC)



Nos formules EasyBourse adaptées à vos besoins et à votre profil boursier

Frais de courtage^{TT}



Nyse Euronext Paris - Bruxelles - Amsterdam

5€

(Tarifs applicables pour les ordres passés par Internet)

par ordre jusqu'à 1500 € puis 0,45% au-delà

5€

par ordre jusqu'à 1500 € puis 0,45% au-delà

13€

par ordre jusqu'à 8 000 € puis 0,20% au-delà

10€

par ordre jusqu'à 10 000 € puis 0,10%, plafonné à 20€ jusqu'à 100 000€*

Droits de garde

0€

0€

0€

0€

Abonnement⁽¹⁾

0€

à partir d'un ordre par mois sur le compte

0€

à partir d'un ordre par mois sur le compte

0€

à partir d'un ordre par mois sur le compte

0€

à partir de 30 ordres par mois sur le compte

SRD

(Service de Règlement Différé)

Non disponible

Commission de Règlement Différé :

- 0,022% par jour sur solde net des positions par valeur
- gratuit sur A/R intraday

Commission de prorogation : 0,34% (minimum 11€)

*Au delà de 100 000€, 0,10% sur le montant total de l'ordre

OPCVM⁽²⁾

Fonds Sélection Découverte

- ▶ 0€ de frais de courtage (par ordre)
- ▶ 0€ de droits de garde
- ▶ 0 à 1% de droits d'entrée
- ▶ 0% de droits de sortie

Fonds négociés

- ▶ 0€ de frais de courtage (par ordre)
- ▶ 0€ de droits de garde
- ▶ de 0% à 2% de droits d'entrée
- ▶ de 0% à 2% de droits de sortie

Autres fonds Euroclear France

- ▶ 0,5% (min : 20€) de frais de courtage (par ordre)
- ▶ 0€ de droits de garde
- ▶ droits d'entrée selon fonds et prospectus AMF
- ▶ droits de sortie selon fonds et prospectus AMF

Autres fonds hors Euroclear France

- ▶ frais de courtage (par ordre) selon fonds
- ▶ droits de garde selon fonds et prospectus AMF
- ▶ droits d'entrée selon fonds et prospectus AMF
- ▶ droits de sortie selon fonds et prospectus AMF

Frais de courtage autres marchés

Marchés US Tarifs applicables pour les ordres passés par Internet Nyse, NASDAQ

- ▶ 20€ par ordre jusqu'à 7 000€, puis 0,20% au-delà
- ▶ easyDécouverte : uniquement à la vente exclusivement par téléphone

Autres marchés européens Exclusivement par téléphone Londres, Francfort, Zurich, Milan, Madrid, Lisbonne

- ▶ 35€ par ordre jusqu'à 7 000€, puis 0,35% au-delà
- ▶ easyDécouverte : vente uniquement

Toutes les autres places Uniquement à la vente exclusivement par téléphone

- ▶ 55€ par ordre jusqu'à 10 000€, puis 0,55% au-delà

Commissions complémentaires pour les ordres passés par téléphone

Nyse Euronext Paris - Bruxelles - Amsterdam

- ▶ 11€

Marchés US Nyse, NASDAQ

- ▶ 11€

▶ easyDécouverte : gratuit, uniquement à la vente

Autres marchés européens Londres, Francfort, Zurich, Milan, Madrid, Lisbonne

- ▶ Gratuit

Autres places (uniquement à la vente)

- ▶ Gratuit

OPCVM

- ▶ 11€

Exemple de frais de courtage



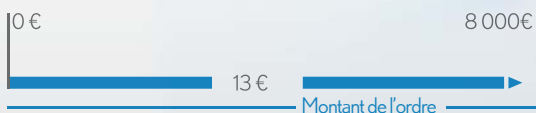
Des **formules élaborées** en fonction de **vos besoins** et qui restent **avantageuses en cas de dépassement de seuil** :

Les frais de courtage se composent d'un tarif forfaitaire jusqu'à un seuil défini, puis d'un tarif proportionnel au-delà.

Par exemple, les frais de courtage pour la formule easyExpert se décomposent ainsi⁽¹⁾ :



Si vous avez opté pour la formule easyExpert et que vous souhaitez passer un ordre de **9 000 €** :



Vous payez l'exécution de votre ordre **13 €** pour la première tranche qui va jusqu'à **8 000 €**...



Soit un total de **13 € + 2 € = 15 €** pour un ordre de **9 000 €**.



Le placement en Bourse est risqué. Vous pouvez subir des pertes. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, elles ne sont pas constantes dans le temps.

(1) L'ensemble de nos offres comportent un minimum d'ordres mensuels à effectuer en fonction de votre formule pour bénéficier de notre tarification avantageuse de 0€ de frais d'abonnement. Si le nombre d'ordres minimal n'est pas atteint durant le mois civil, une facturation forfaitaire de **3€** s'applique pour la formule easyDécouverte, de **5€** pour easyPremium, de **6,5€** pour easyExpert et de **10€** par ordre non exécuté en-dessous du seuil de 30 ordres, avec un plafond de 150€ pour la formule easyIntense.

(2) EasyBourse peut être amenée à percevoir de tiers des commissions et autres avantages non monétaires liés à la distribution des OPCVM. En application de l'article 314-76 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, EasyBourse s'engage à fournir aux clients les informations requises sur ces avantages.

(3) Pour des ordres passés par internet sur Nyse Euronext Paris-Bruxelles-Amsterdam.

Gestion de votre compte

Ouverture et/ou clôture de compte-titres ordinaire	gratuit
Ouverture et/ou clôture de PEA	gratuit
Délivrance de RIB à l'ouverture du compte pour les virements	gratuit
Relevé de compte mensuel sur le site	gratuit
Relevé de compte mensuel par courrier (sur demande)	1 € /relevé*
Relevé de liquidation mensuel SRD	gratuit
Relevé de titres annuel	gratuit
Relevé PEA annuel	gratuit
Relevé fiscal/Relevé ISF annuel	gratuit
Duplicata de relevé	6 €
Avis d'opéré par transaction sur le site	gratuit
Avis d'opéré par courrier (sur demande)	1 € /avis
Changement de formule EasyBourse après ouverture de compte	gratuit 1 fois/an, sinon 80 €
Alerte mail	gratuit
Alerte SMS**	0,75 € /alerte

* applicable à partir du 1^{er} janvier 2012

**10 alertes gratuites par mois pour les souscripteurs de la formule easyExpert ou easyIntense

Opérations titres et espèces

Versement sur votre compte EasyBourse	gratuit
Virement interne de compte à compte par Internet	gratuit
Virement interne de compte à compte par téléphone	gratuit
Virement sortant émis par Internet	gratuit
Virements sortants émis par téléphone (PEA exclus)	3,20 €
Émission de chèque depuis votre compte vers l'extérieur	gratuit 1 fois/mois, sinon 10 €
Mise en place de prélèvement automatique (uniquement en ligne)	gratuit
Ordre(s) non exécuté(s) ou annulé(s)	gratuit
Mise en place d'investissements programmés* (uniquement en ligne)	gratuit
Attestation de participation à une assemblée générale	gratuit
Souscription, attribution de titres, échange, encaissements de coupons, remboursement d'obligations	gratuit
Mise au nominatif	15 €

* montant minimum d'investissement par valeur : 50€/ mois, ou 150€/ trimestre, ou 600€/ an

Frais de change

Les opérations en devises étrangères sont converties en euros au cours de change appliqué à EasyBourse.

Commission de change : 0,08% par opération.

Service de Règlement Différé (SRD)

Type de garantie	Couverture	Levier
Espèces ou OPCVM monétaires	20%	5
Obligations, OPCVM obligataires	25%	4
Actions zone € et EEE* et OPCVM actions et diversifiés	40%	2,5
Autres (action US, OPCVM non référencés, ...)	100%	1

Ces taux de couverture ne constituent que des minima obligatoires, EasyBourse ayant la faculté d'exiger, à sa discrétion, des taux supérieurs à tout moment.

*EEE : Espace Economique Européen

EasyBourse - Entreprise d'investissement, filiale de La Banque Postale

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 600 000 euros

34, rue de la Fédération - 75015 Paris - RCS Paris 484 014 410

☒ Service Client : TSA 20000 - 92099 LA DEFENSE CEDEX

☎ Service Client : 01 456 19000 (coût d'un appel local ou national depuis un poste fixe)

La Banque Postale - Société Anonyme à Directoire et

Conseil de surveillance au capital de 3 185 734 830 euros

113 rue de Sèvres, 75 275 Paris Cedex 06 - RCS Paris 421 100 645

Opérations de transfert

Transfert de titres ou OPCVM français vers un autre établissement	18 € /ligne
Transfert de titres ou OPCVM étrangers vers un autre établissement	30 € /ligne
Transfert de PEA vers un autre établissement	60 €
Inscription et cession de titres non cotés	15 € /ligne

Autres opérations

Traitement de courrier non distribué	gratuit
Réédition du mot de passe de connexion au service de courtage	1 ^{ère} réédition gratuite les suivantes 8 €
Attestations diverses	12 €
Recherche et duplicata à la demande du client de document archivé	20 € /document ou opération
Frais pour saisie-attribution, avis à tiers détenteur	65 €
Frais pour opposition administrative	10% du montant de la créance (dans la limite de 100 €)
Frais d'envoi en recommandé	10 €
Nantissement	30 € /ligne
Recherche sur réclamation du client (hors restitution téléphonique)	11 €
Restitution d'enregistrement téléphonique	25 €
Donation de titres	120 €
Dossier successoral : Jusqu'à 1 000 € :	gratuit
Au-delà :	150 € + 0,5% du montant, dans la limite de 1 500 €

Incidents de fonctionnement

Frais forfaitaires perçus sur prélèvement impayé	17 €
Frais forfaitaires perçus sur prélèvement, virement ou chèque rejeté	10 €
Frais de traitement et de recouvrement pour compte débiteur (hors transmission au contentieux)	27 €
Frais d'intervention pour insuffisance de couverture	27 €
Frais de relance avec envoi de recommandé suite à insuffisance de couverture ou pour compte débiteur	10 €
Frais de mise en demeure avec recommandé	10 €
Transmission au contentieux	90 €